

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de la commune de Val-et-Châtillon, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le **26 septembre 2026**, en mairie, sous la présidence de M. Thierry CULMET, Maire.

Délibération n° DCM260926_07	Secrétaire de séance Brigitte PELLISSIER	Convocation du 21 septembre 2026	Résultat du vote : à l'unanimité (15 voix pour)
Conseillers en exercice 15	Présents 13	Pouvoirs 2	Suffrages exprimés 15

Présents :

Marie-Thérèse GERARD	Jean-Michel KEMPER	Amaury L'HUILLIER
Thierry CULMET, Maire	Lionel FRAPPART	Laszlo ROLAND
Brigitte PELLISSIER	Nathalie ARNAUD	
Delphine AMBLARD, Adjointe	Claire AUDOIRE	
Rémi GERARD		
Jean-Luc BESNARD, Adjoint	Pascal MOUILLEVOIS	

Pouvoirs : Laurence KNIBHLER à Delphine AMBLARD ; Martine HALBEHER à Brigitte PELLISSIER.

7. Programme des coupes forestières 2027

Vu le code forestier, notamment ses articles L. 214-1 et suivants et L. 244-1 et suivants ;
Vu l'état d'assiette proposé par l'ONF pour la forêt communale relevant du régime forestier ;

L'Office national des forêts propose, pour 2027, un état d'assiette hors aménagement pour la forêt communale, le plan d'aménagement en cours s'achevant fin 2026. Ce programme porte sur 9 unités de gestion, pour une surface totale de 45,78 ha à désigner et un volume prévisionnel de 1 962,6 m³, selon le détail suivant :

UG	Type de coupe	Surface (ha)	Volume (m ³)	Mode de vente
3 a1	Amélioration de bois d'œuvre	4,45	222,5	BF/DE
4 a1	Amélioration de bois d'œuvre	7,14	357,0	BF/DE
5 a1	Amélioration de bois d'œuvre	4,90	318,5	BF/DE
5 t	Première éclaircie	4,92	98,4	BF/DE
12 a2	Amélioration de bois d'œuvre	3,58	179,0	BF/DE
12 t	Première éclaircie	7,94	158,8	BF/DE
12 i	Irrégulière de bois d'œuvre	1,25	56,3	BF/DE
13 i	Irrégulière de bois d'œuvre	1,59	71,6	BF/DE
14 a2	Amélioration de bois d'œuvre	10,01	500,5	BF/DE
Total		45,78	1 962,6	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

APPROUVE l'état d'assiette 2027 tel que proposé par l'Office national des forêts ;
CHOISIT pour l'ensemble des unités de gestion, le mode de vente des bois en bois façonnés / délivrance-affouage (BF/DE) ;
AUTORISE M. le Maire à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Maire,

Thierry CULMET

Le secrétaire de séance,

Brigitte PELLISSIER